

N° d'organisme de formation : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) **LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice**
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Prise en charge des dyscalculies et de la cognition mathématique**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail.

Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Développer une démarche rigoureuse de rééducation à travers la mise au point d'un projet thérapeutique adapté au fonctionnement particulier du patient pour des situations cliniques concrètes,
- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu au Domaine de l'Asnée, 11 rue de Laxou, 54603 Villers les Nancy
- Dates : 14-15 octobre et 28-29 novembre 2019
- Sa durée est fixée à 4 journées de 6H de formation, soit 24 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 –16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire à un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 532,40 € TVAC (440 HTVA)

Le prix avec prise en charge employeur est de **692,12 euros TVAC (572 HTVA)**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 121€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation (une facture sera envoyée par mail)
- Solde de 363 euros TVAC à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 121 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE - FORMATIONS
Rue de Wavre, 7
1301 Bierges (Belgique)
+32(0)10 24 21 51
TVA BE 0567 654 292
www.gestionmentale.eu





info@lceformations.eu
Tel 0032/10/242151
Tva Be 0567-654-292
1301 Bierges

LCE-Formations
Rue de Wavre 7
1301 Bierges
Belgique

LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 75 99 10 762 33 (auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine), numéro attribué à Mme Armelle Géninet, représentante de LCE-Formations en France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

Prise en charge des dyscalculies et de la cognition mathématique

Intervenante : Mme Armelle Géninet, professeur de mathématiques, et auteure de plusieurs livres sur les mathématiques

Objectifs

- Mettre en œuvre une démarche réflexive ;
- Repérer les difficultés de compréhension du sens du nombre, de la numération, du sens des opérations et des problèmes
- Analyser les obstacles internes et externes d'accès au sens - du nombre, - de la numération, - des opérations ... ;
- Effectuer des hypothèses sur base de l'entretien d'anamnèse ;
- Organiser des séquences rééducatives qui tiennent compte des spécificités du patient ;
- Favoriser le transfert ;
- Viser l'autonomie du patient ;
- Mener une guidance parentale tenant compte des besoins cognitifs spécifiques de leur enfant.

Programme : Prise en charge des dyscalculies et de la cognition mathématique

MODULE 1

Jour 1

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- **PRESENTATION DE LA FORMATION**
Présentation des finalités et moyens pédagogiques, présentation de la formatrice
Tour de table, échange avec les participants pour faire émerger leurs besoins et leurs attentes
- **INTRODUCTION**
Analyse des principales difficultés rencontrées en cognition mathématique, constats, origines de ces difficultés, liens avec les neurosciences (sens du nombre)

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- **DÉMARCHE :**
 - Où en est le patient ?
 - Où doit-il aller ?
 - Quel accompagnement rééducatif ?
- **LE SENS DU NOMBRE**
Evolution, du comptage numérotage au dénombrement, les données scientifiques : propositions d'activités rééducatives, comment favoriser la mobilité de pensée
- Atelier de mise en pratique temps appropriation, travail en petits groupes
- Synthèse de la journée, mise en perspective pour la pratique orthophonique

Jour 2

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- **Retour sur la journée précédente, réponses aux questions**
- **LA NUMÉRATION**
 - Atelier : mise en situation/ synthèse
 - Passages obligés de l'activité mentale, quels liens en œuvre ? et l'espace-temps dans la numération, analyse des difficultés intrinsèques, rôle du langage.

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Synthèse du matin : conséquences pour la prise en charge des dyscalculies/ difficultés dans la cognition mathématique
- Protocoles et pistes de rééducations pour le sens de la numération
- Le langage parlé et le langage écrit
Quelle progression ? Comment favoriser le transfert ?
- Synthèse : pistes de travail entre les sessions

MODULE 2

Jour 3

Matin de 9h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Retour sur les expérimentations, réponses aux questions, difficultés rencontrées suite aux deux premiers jours de la formation.
- **LA COMPRÉHENSION DES OPÉRATIONS**
 - Le sens des opérations (addition et soustraction) : quels en sont les incontournables ? Analyse des liens logiques (apport théorique) / sens des opérations et calcul : quelles différences
 - Atelier de mise en pratique, travail en petit groupe conséquences/ dans la pratique orthophonique

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

- Le sens des opérations (multiplication et de division) : quels en sont les incontournables ? Analyse des liens logiques (apport théorique) /importance de l'espace et du temps
- Conséquence dans la pratique orthophonique
- Atelier en petits groupes : que faire ? Comment ?
- Synthèse en grand groupe : rappel la mémorisation/ liens avec les neurosciences
- Les techniques opératoires
- Situations problèmes et structures
- Atelier de mises en situation - travail en petit groupe – échange réflexif - conséquences dans la pratique orthophonique
- Synthèse de la journée

Jour 4

Matin de 9 h à 12h45, pause de 10h45 à 11h

- Réactivations, réponses aux questions, tour de table
- Atelier de mise en pratique
- Situations problèmes et structures (quels liens avec les opérations, comment automatiser en rééducation)
- Atelier de mises en situation - travail en petit groupe – échange réflexif - conséquences dans la pratique orthophonique
- Le sens de la fraction : atelier de mise en pratique : retour des travaux de groupe, analyse des liens logiques, des incontournables
- Le calcul mental et le calcul pensé
- Conséquences : comment accompagner en rééducation
- Atelier de mises en situation - travail en petit groupe – échange réflexif - conséquences dans la pratique orthophonique

Après-Midi : 13 h45 à 16 h30

LES TABLES DE MULTIPLICATION

- Repérage des obstacles externes et internes
- Retour sur la mémorisation liens avec les neurosciences
- Atelier de mise en pratique : retour en grand groupe
- Conséquences : comment accompagner
- Propositions d'outils concrets d'accompagnement rééducatif
- Atelier mises en situation avec dialogue cognitif – travail en petit groupe – échanges réflexifs

CONCLUSION

- Synthèse des protocoles proposés, pistes d'utilisation,
- Evaluation de la formation et des connaissances
- Réponses aux dernières questions

Moyens pédagogiques

- Présentation de connaissances avec support écrit (diaporama en pdf).
- Présentation vidéo et ou de power point de mises en situation
- Ateliers de mise en pratique ; confrontation des observations cliniques avec les modèles théoriques, analyse et conception protocoles de rééducation.
 - Lecture et analyse d'articles
 - Protocoles à expérimenter

Mise en œuvre des méthodes HAS :

Méthodes pédagogiques :

- Approche pédagogique ou cognitive :
- Méthodes affirmatives expositives et démonstratives pour les aspects théoriques sous-jacents,
- Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects pratiques lors d'ateliers en grand groupe et sous-groupes supervisé par la formatrice, - en non-présentiel au cabinet avec la mise en œuvre des connaissances et techniques enseignées en présentiel, - analyse des pratiques : présentation d'un cas d'application de chaque stagiaire en sous-groupe/ synthèse en grand groupe

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances

- Tout au long de la formation, protocoles à exploiter
- Questionnaire de connaissances à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction
- Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision